



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Compte rendu de la Réunion N°2 du Comité Directeur le 04 juillet 2020 à Labège

PRESENTS :

Eric Irvoas Président

Jean-Luc Lomon Secrétaire général

Marie-Agnès Altier, Patrick Bournissou, Jean-Jacques Cantagrel, Stéphane Bodou, Chris Cessio, Laurent Chamerat, Patrick Fouché, Julien Garcia, Loïc Hallier, Etienne Herbemont, Régine Laubertie, Christian Laubertie, Patrick Vaugeois.

ABSENTS EXCUSES :

Louis Mesnier, Dominique Menez, Brigitte Wasch, Jean-Jacques Dousset, Jean-Marc Gibrat

ABSENTS NON EXCUSES :

Jean-Michel Mostacci

REDACTEUR DE SEANCE :

Jean-Luc Lomon

PROCHAINES REUNIONS DU CD :

Samedi 26 septembre (Argeliers)

Samedi 5 décembre (Labège)

ORDRE DU JOUR :

- Mot du président
- Accueil des nouveaux membres
- Approbation du compte rendu du Comité directeur N°1 du 29-02-2020
- Point financier
- Point ANS
- Régionalisation du pôle espoir – Débat/vote
- Embauche Esteban Bourroufiès – Débat/vote
- Contrat avec PSA31/GSEL pour le traitement des salaires – Débat/vote
- Commission formation : point sur les stages
- Autres commissions : point sur les actions - relances
- Logo LOVL
- Divers :
 - Point technique et sécurité
 - Nouveau logo LOVL
 - Approbation de la date de la prochaine Assemblée Générale (élective)
 - Autres

Avec 11 élus présents le quorum (7) est atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer.

MOT DU PRESIDENT

Eric remercie les membres du CD ayant fait le déplacement pour cette 1^{ère} réunion après la difficile période de confinement malgré plusieurs reports. Il souligne que pendant cette période d'arrêt forcé l'activité des cadres techniques tant à la Ligue qu'à la fédération fut intense visant notamment l'aide à la reprise.

Au niveau national, le nombre de licenciés fin mai 2020 est supérieur à celui de mai 2019 et 2018.

En raison de la crise, on peut légitimement avoir des craintes sur le budget 2021.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Etienne Herbemont et Loïc Hallier participant à leur premier Comité Directeur, un tour de table de présentation est fait.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CD N°1 DU 29-02-2020

Aucune remarque à propos du compte rendu ; Il est approuvé à l'unanimité des présents.

POINT FINANCIER

En l'absence du trésorier, un rapide état de la situation est fait par Jean-Luc et Eric.

La situation financière de la ligue est saine et dans l'attente financière de plusieurs financements publics :

- Les soldes 2019 du Conseil régional et de la DRJSCS (BOP) ;
- L'accord et la confirmation du montant des subventions AnS 2020 ;
- Les acomptes des financements 2020 du Conseil régional.

Un point précis sera fait par le trésorier lors du prochain CD après l'été 2020.

POINT ANS

Eric remercie le Comité Directeur pour leur collaboration à l'élaboration du dossier ANS 2020.

Le dossier de la Ligue a été remarqué au niveau fédéral car c'est le plus diversifié et complet.

On devrait bénéficier d'une subvention équivalente à celle de 2019.

Le courrier officiel est attendu.

Le règlement devrait se faire pendant l'été.

REGIONALISATION DU POLE ESPOIR PARAPENTE – DEBAT

Eric rappelle le contexte et l'état de la discussion engagée depuis 2 ans avec la FFVL.

Jusqu'alors, le pôle Espoir de la FFVL, basé à Font Romeu, était porté par la fédération tant sur le plan financier qu'opérationnel. Son CTS coordonnateur depuis 7 ans est Julien.

A compter de 2020, les financements publics de l'accès au haut-niveau (pôle Espoir et équipe de ligue inscrite au PPF de la FFVL) sont allouées régionalement pour l'AnS et le financement correspondants doit donc être demandé via la ligue. Ainsi de fait c'est la LOVL qui devient gestionnaire du pôle Espoir.

La situation du pôle est toutefois particulière, car étant l'unique pôle PP au sein de la FFVL, il est de fait national et régional ; d'ailleurs la très grande majorité des jeunes provient d'autres régions que l'Occitanie.

La question est donc : comment opérer le transfert du pôle Espoir à la LOVL sans que cela obère le fonctionnement actuel de la ligue Occitanie de Vol Libre ?

Eric a eu plusieurs séquences de travail avec le DTN. Le Bureau Directeur a travaillé sur le sujet lors d'une journée de travail en juin 2020 afin d'étudier toutes les questions qui se posaient à la ligue, d'élaborer les réponses possibles et de préparer le débat du présent CD. Ce travail a été fait en accord avec la FFVL.



Récemment, Eric à sa demande a reçu une lettre de demande officielle de la présidente de la FFVL à la Ligue (cf. ci-après).

Eric précise qu'à ce jour, il n'a pas formellement engagé la ligue, estimant que la décision finale relève du Comité Directeur.

En outre il précise, que si le pôle devient la responsabilité de la Ligue, il faudra pourvoir au remplacement de Julien qui est appelé à devenir l'entraîneur national de la FFVL à partir du 1er janvier 2021. Julien, cadre d'état, assure seul la fonction de responsable du pôle de Font Romeu.



LIGUE OCCITANIE DE VOL LIBRE
Monsieur Éric IRVOAS
Rue Isatis
Maison des Sports – BP 81908
31319 LABEGE

Nice, le 30 juin 2020

N/Réf. : VG20023 - Ligue Occitanie - Transfert gestion Pôle.doc
Suivi technique : Yves Goueslain
Suivi administratif : Sophie Maurel

Objet : Transfert de gestion du Pôle de Font Romeu

Monsieur le Président, Cher Éric,

Suite à la réunion du Comité directeur du 13 juin 2020, je te confirme le transfert de gestion du Pôle Espoir de Font Romeu de la FFVL vers la ligue Occitanie de Vol Libre.

La ligue devient donc gestionnaire à la fois du Pôle Espoirs et de l'emploi d'Esteban Bourroufies, à compter du 1^{er} septembre 2020.

La fédération va continuer à financer la structure et l'emploi sous forme du versement de subventions. Une convention fixera l'organisation opérationnelle et le mode de décision du Pôle Espoir de Font Romeu.

Je te prie de recevoir, Cher Éric, mes salutations sportives et amicales.

Véronique GENSAC
Présidente de la FFVL

1 place du Général Goiran 06100 Nice • Tel. 04 97 03 82 82 • www.ffvl.fr • Agrément Jeunesse et Sport N°75S131



Les pôles Espoirs

- Dispositif d'accès au HN. Pas de Haut-Niveau. 1ere Etape de formation chez les jeunes.
- Souvent multiples dans les autres fédérations (>20 en natation). Unique à la FFVL.
- Financement Régional.
- Système intégré : Sport Etude Médical Internat fréquent.

Le pôle Espoirs FFVL - un atout

- Unique à la FFVL. 1er et seul échelon pour les jeunes
- Recrutement national. Filière complète. Lycée / STAPS possible
- Production de résultats (Multiples médailles en coupe du monde, plusieurs "SHN Relève", multiples qualification en coupe du monde > 20 en 7 ans).
- Accidentologie faible ou nulle depuis 7 ans.
- Intégration régionale et planning commun avec Equipe de ligue. Moteur réel sur les compétitions.

Le pôle Espoirs FFVL - une charge

- Des difficultés en ressources humaines. Encadrants et fidélisation.
- Une lourde responsabilité. Travail d'astreinte quotidien. Gestions de mineurs.
- Un budget complexe avec des sources de financement diversifiées (et des retards de paiements prestataires).

Synthèse des principaux éléments du débat

Quels financements ?

La FFVL reçoit 28000€ de subvention de l'Etat pour le fonctionnement du pôle qui est considéré comme pôle national. Cette somme sera intégralement reversée à la Ligue.

Le financement Etat et région est lié aux résultats mais ce ne sont pas les seuls bénéficiaires. Julien précise par exemple que la piste d'accès au site des Mauroux qui a été largement subventionnée par la Région Occitanie grâce à la notoriété du pôle.

Eric rappelle que depuis 2 ans, la ligue a décidé de participer au financement du pôle d'une part en fonctionnement et d'autre part en investissement (matériels techniques de vol, véhicules). Pour 2020, en l'état actuel des ressources de la ligue, il n'y aura pas de budget supplémentaire vers le pôle.

L'effectif des pilotes va passer de 12 à 10 en 2021 ce qui va réduire la charge.

Quelles fonctions rôle sont assurées par les cadres et le secrétariat administratif dans la gestion du pôle ?

Stéphanie (comptable FFVL) pointe les factures du pôle et exerce un suivi financier.

Claude gère le suivi médical Haut Niveau et donc du pôle.

Au 1^{er} janvier 2021 Julien sera remplacé par Esteban et Chris.

Christine Cessio, CTS, va au sein du pôle assurer la partie administrative et relation avec les institutions ; la partie gestion comptable et suivi du budget lui incombera en lien avec la FFVL et le trésorier de la LOVL.

Esteban Bourroufiès assurera la partie pédagogique avec les jeunes et relationnelle avec les familles.

Les fonctions de Chris devraient courir sur au minimum deux années.

Pourquoi le pôle de Font Romeu ne devient pas pôle national ?

Un pôle national, c'est beaucoup de contraintes et notamment avec la notion de sportif listé Haut Niveau. Dans ce cadre, on aurait droit à 4 pilotes soit 2 listés et 2 non listés.

En gardant Font Romeu comme filière d'accès au Haut Niveau, les contraintes sont moindres. D'autre part, le ministère définit la filière « accès au HN » comme relevant des régions.

Julien souligne que bien que Régional ; le pôle a des résultats dignes d'un pôle national.



Les financements du pôle devenant régionaux et donc sa gestion, il a fallu, en prévision du départ de Julien, revoir la structure d'encadrement et son financement.

Une première maquette de financement du pôle (cf. ci-après), y compris l'emploi qui y est associé pour les 2 années à venir, est présentée par Eric, Julien et Laurent.

Cette proposition est faite sur la base du dossier financement Accès HN / ANS 2020 déposé par la ligue début juin. Ce budget sera affiné dès confirmation de l'obtention des financements.

DEPENSES		RECETTES	
Intitulés	Montants	Intitulés	Montants
Achats		Subventions	34000
Matières et fournitures	1000	ANS emploi	12000
		ANS HN	15000
Services extérieurs	4700	CR Occitanie	7000
Assurances	700		
Entretien & Réparation	4000	Participations fédérales	30500
		FFVL fonctionnement	4500
Autres services extérieurs	17554	FFVL emploi	23000
Prestation Didier Exiga	7000	Ligue	3000
Autres prestataires	6000		
Apprentissage Tom Chauvin	2754	Cotisations	6500
Préparation physique	800	Cotisations	6500
Prestation Aquilae - Test intervenant à distance	1000		
		Total Recettes	71000
Déplacements et Inscriptions	7900		
Inscriptions compétitions internationales	1500	Ecart	107
Inscriptions compétitions nationales	2200		
Inscriptions compétitions régionales	800		
Gazole Déplacement (> 20 000 Km)	3400		
Divers	1739		
Frais Postaux (envoi / retour de matériel)	450		
Frais Bancaires	50		
Cotisation Association des Pôles	39		
Complément Assurance IA / AR	1200		
Salaires et charges	35000		
Masse salariale EB	35000		
Autres charges de gestion courante	3000		
Frais PSA31/GSL	1000		
Amortissement	2000		
Total Dépenses	70893		

Le pôle augmentera de 60% le budget total de la Ligue OVL.



Le contrat avec PSA31/GSEL coûterait 1000€ par an. C'est un prix modeste par rapport à ce qui est facturé par ailleurs (cf. Ligue PACA) mais c'est le prix de la sérénité et nous avons une longue expérience de PSA 31/GSEL (secrétariat LOVL, comptabilité).

Engagements fédéraux :

Eric souhaite que la Ligue apparaisse dans le financement de l'emploi pour le montage ultérieur des dossiers de demande de subvention. Cette contribution serait tirée des fonds propres de l'association par la non facturation de tâches qu'effectuerait Estéban pour le compte direct de la ligue (ex Qbi,...).

Eric a demandé à la FFVL un engagement concernant le pôle. Nous avons eu une réponse mais il reste à concrétiser la convention pendant la période estivale et avant le 1^{er} septembre.

La Ligue OVL va prendre de l'importance au niveau national.

L'image du parapente se développe. Avec le pôle c'est son importance régionale qui va se développer et ce sera une plus-value pour la Ligue auprès des instances régionales.

Commissariat aux comptes

Devrons nous faire appel à un commissaire aux comptes ? Il ne semble pas puisque seules les associations suivantes sont tenues de nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant :

- Associations qui reçoivent au moins 153 000 € de subventions publiques (sauf subvention européenne);
- Organismes de formation qui remplissent 2 des 3 critères suivants¹,
 - au moins 3 salariés,
 - au moins 153 000 € hors taxe de chiffre d'affaires ou de ressources,
 - au moins 230 000 € de total du bilan.

VOTES

Il est apparu plus pertinent de procéder au vote des 3 propositions après avoir débattu de l'ensemble de la question.

Jean-Luc rappelle que le vote à main levée est possible sauf si une personne présente s'oppose.

Il n'y a pas d'objection au vote à main levée.

1^{ère} résolution : Le transfert du pôle de Font Romeu doit-il se faire vers la Ligue OVL ?

Votants 11

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

Le Comité Directeur donne son accord pour que la gestion du pôle soit transférée à la Ligue OVL.

2^{ème} résolution : Esteban Bourroufiès doit-il être embauché en remplacement de Julien Garcia ?

Votants 11

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

Le Comité Directeur donne son accord pour l'embauche d'Esteban Bourroufiès en remplacement de Julien Garcia.

3^{ème} résolution : La Ligue peut-elle faire appel à PSA31/GSEL pour la gestion du salarié ?

Votants 11

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

Le Comité Directeur donne son accord pour que la Ligue fasse appel à PSA31/GSEL pour la gestion du salarié.

¹ Source : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F2907>



COMMISSION FORMATION : POINT SUR LES STAGES

Stages

À la suite du déconfinement, il y a plus d'inscrits aux stages QBi que prévu (24 candidats).

Le stage accompagnateur avec 10 inscrits est complet. Un report est envisagé à l'automne.

Les recettes espérées de ces stages permettent à la ligue de maintenir sa capacité d'autofinancement de ses actions, donc sa liberté d'action et son autonomie.

Mont Bouquet

Patrick revient sur le problème de la Qbi du Mont Bouquet de 2018.

La facture du prestataire (1580€) a été envoyée à la Ligue seulement en 2020. Le délai étant largement dépassé, la Ligue a réclamé une facture de 1200€ correspondant à la somme provisionnée pour cette action.

L'argument est qu'un prestataire doit émettre la facture d'une prestation au plus tard dans l'année qui suit sa réalisation afin de ne pas pénaliser le fonctionnement financier de la ligue, notamment pour des actions qui ont le soutien financier des administrations publiques, ce qui est le cas présentement.

Dominique avait adressé un message en ce sens

Cette situation est fortement pénalisante pour le club local d'Alès qui se voit facturer 200€ la journée pour l'utilisation de la pente école locale par la structure (ce qui est interdit par la convention FFVL/école).

Face à cette situation, Laurent propose de visiter l'école cet été et avoir une conversation avec son dirigeant.

AUTRES COMMISSIONS : POINT SUR LES ACTIONS - RELANCES

D'une manière générale toutes les actions prévues pendant la période du confinement ont été annulées.

Il y a des dates de report pour certaines. Les commissions sont invitées à se rapprocher des organisateurs pour avoir confirmation d'un report éventuel.

Chaque commission s'est vue attribuée un budget pour l'année. Compte tenu des circonstances exceptionnelles, un appel à projet maintenant peut être fait. Des financements pourraient être accordés pour de nouveaux projets afin de minimiser le reliquat en fin d'année.

Marie-Agnès rappelle qu'elle a maintenant la charge de la commission féminine. Il semble qu'il y ait des problèmes de communication avec la commission nationale féminine. Eric suggère pour l'instant de s'affranchir de ce problème et de communiquer régionalement avec les pilotes féminines.

Une possibilité d'emailing existe via le secrétariat.

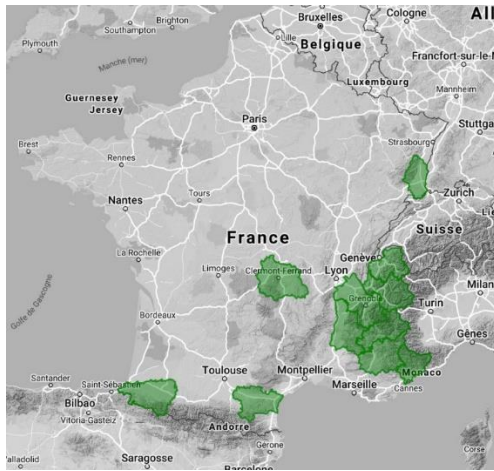
POINT TECHNIQUE ET SECURITE

Jean-Luc rappelle succinctement le contenu du document diffusé par la FFVL et contenant les principes d'utilisation des radios dans le Vol Libre.

La communication de la FFVL a été insuffisante et le contenu du document suscite de très nombreuses questions (<https://federation.ffvl.fr/pages/fr-quences-et-postes-radio-pour-vol-libre>).

Il rappelle la création d'une fréquence dite « volant » 154.150Mhz pour 14 départements.





C'est une expérimentation.

Le message important est qu'il faut insister auprès des volants et leur rappeler que la fréquence 143.9875Mhz est la fréquence réservée à l'écoute des balises météo et aux opérations de secours/recherche. Les conversations d'ordre privé n'ont rien à y faire.

NOUVEAU LOGO LOVL

La FFVL a édité une charte graphique qu'elle souhaite voir appliquer par toutes les structures.

Cela signifie que nous devons donc changer notre logo.

Cette question ayant déjà été évoqué sur la liste de diffusion du Comité Directeur, les différentes propositions de logos sont projetées.

Certaines sont annulées en séance car non conformes à la charte graphique.

Seules les numéros 1-7 et 11 sont validées.

Il est décidé que les propositions 7 et 11 seront utilisées en fonction des besoins.

Stéphane doit envoyer les 2 proposition au groupe de travail « Communication » pour validation.

Le logo actuel reste utilisable mais sera remplacé petit à petit.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang



APPROBATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE (ELECTIVE)

Il n'y aura pas d'Assemblée Générale élective de la FFVL en décembre 2020.

La date du Comité Directeur N°4 est prévue le 5 décembre 2020 (à noter sur les agendas)

Le Bureau Directeur propose de faire **l'Assemblée générale élective** de la Ligue le samedi 6 mars à Labège.

Cette proposition est validée par le Comité Directeur.

Afin d'assurer la continuité de fonctionnement de la Ligue et principalement concernant le dossier de demande de subvention ANS, l'Assemblée Générale sera suivie d'une réunion du Comité Directeur.

Les modalités d'organisation de cette journée seront définies le moment opportun.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie

Jean-Luc Lomon

